

Compte rendu du Conseil municipal du 10 Juin 2016 convoqué le 27 mai 2016

Présents : M Malhappe, C.Huet, O Barbey, D. Chauvin, C. Bourrat, P. Maisonneuve, P. Quentin, S Lamouille, D Ferrandin, P Avril,

Absents excusés : Monsieur P. Boquet ayant donné procuration à P. Quentin, Mesdames J. Dietrich ayant donné procuration à O. Barbey et É. Mascret ayant donné procuration à M. Malhappe

Monsieur S. Lamouille est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à observer une minute de silence en mémoire de notre collègue Gérard Hunout décédé le 25 avril dernier.

Messieurs P. Chamard et L. Masson, interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales chez ENEDIS (anciennement ERDF) nous ont présenté le compteur Linky. Prochainement, une documentation sera mise en ligne sur le site de la mairie.

- 1) Le compte rendu de la séance du 15 avril 2016 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

2) Participation transport scolaire suite à transfert de compétence à l'Agglomération du Pays de Dreux

Les transports scolaires sont de la compétence de l'Agglo. À compter du 1^{er} septembre 2016, les tarifs vont changer.

Pour les maternelles/primaires = 50€

Pour les collèges/Lycées = 177,60€

Pour les collèges/lycées (pour les internes) = 50€

Pour information : les prix indiqués sont facturés par l'Agglo du Pays de Dreux aux élèves de l'agglomération de Dreux et les communes ont la possibilité de participer financièrement.

Le conseil municipal entérine le souhait du SIRP d'une participation identique pour les 3 communes appartenant au SIRP à hauteur de 50%.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer cette participation complémentaire sur les tarifs proposés par l'Agglo. Le prix restant à la charge des familles pour l'année scolaire 2016-2017 seront ainsi de :

- 25 € par an et par écolier pour les maternelles/ primaires
- 88,80 € par an et par élève pour les collèges et lycées

Les demandes de transport scolaire seront directement gérées par l'Agglomération du Pays de Dreux.

3) Participation voyage scolaire

La mairie a reçu une demande de participation financière supplémentaire au voyage scolaire des élèves de CP et Ce1 /Ce2. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de refuser de participer pour le motif suivant :

_ le SIRP (c'est-à-dire les contribuables de chacune des trois communes) participe déjà à 50%.

Nous rappelons qu'il existe un Fonds de soutien scolaire pour les familles en difficultés. La demande est à déposer auprès de l'établissement scolaire.

4) Routes départementales transférées à la commune

Le conseil municipal est saisi sur l'opportunité du déclassement de routes départementales et son reclassement en voies communales. Les routes concernées sont la Rue de la Noé et Rue de la Gare soit environ 2 kms.

La Direction Départementale des Routes propose une compensation :

- 12 000€ par km repris ou réfection d'une longueur équivalente par le Département.

Le conseil municipal propose de demander au Département la réfection de la route des Chauguettes (200 mètres environ qui rejoint la plaine) et d'encaisser une participation financière sur les 1800m restants sous réserves de propositions techniques supplémentaires et satisfaisante.

La Commission Chemins, Voirie, Cours d'eau se réunira très prochainement afin d'établir un recensement précis de l'état des routes communales ainsi que des chemins ruraux.

5) Signature de la Convention de Conseil et d'Accompagnement pour les problèmes fonciers

Monsieur le Maire propose à son conseil municipal de signer une convention de Conseil et d'accompagnement pour les problématiques foncières sur la commune avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural). Il s'agit d'une mesure préventive.

Cette convention permet un accompagnement pour la gestion quotidienne de ses problématiques foncières (connaissance des propriétaires et exploitants, médiation et négociation, évaluation de biens, acquisitions/locations, appui juridique ...)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention
- D'accepter le devis d'un montant de 320€ pour la prestation.

Questions diverses :

- Avancement projet Auberge :

Madame TRAN (Responsable de l'hébergement touristique de l'office de Tourisme de Chartres) s'est rendue sur la commune pour donner son avis quant au projet des chambres d'hôtes.

Par ailleurs, Elle communique des éléments complémentaires à la CCI susceptibles de faire évoluer l'avis de celle-ci.

- Extension du Château de Vitré :

L'extension du Château se fera sur la commune de Guainville, (décision prise par le Conseil Départemental considérant qu'une construction nouvelle est moins coûteuse que la réhabilitation de l'ancien); ce projet fera perdre environ 40 habitants à la commune de Gilles ce qui entrainera une diminution de sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) essentiellement basée sur des critères de la population et de superficie.

- Stratégie du conseil Départemental face aux réductions des dotations versée par l'État:

-

Les dépenses sociales à la charge du Département ne cessent d'augmenter et les recettes diminuent. Le Conseil Départemental ne souhaite pas augmenter le taux des impôts mais plutôt effectuer un travail sur l'accroissement de la base, notamment en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises.

Le Conseil Départemental s'est donné comme objectif une baisse dans ses dépenses de fonctionnement de 12 millions d'euros en rationalisant les services et en supprimant certaines dépenses

Le soutien à l'investissement des communes via le FDAIC (Fonds Départemental d'Aides aux communes) est maintenu.

- Point sur les travaux 2016 :

-

Après perception des subventions, le coût résiduel de l'abri bus rue du Trou Borgnet à la charge de la Commune est de 2 579€.

Les travaux de la Rue Neuve sont achevés.

L'entreprise Colas a été retenue pour effectuer les travaux de réfection du Chemin des Casse-Croutes qui débiteront en Septembre 2016.

La réponse d'aide parlementaire effectuée auprès de notre sénatrice pour la réalisation de notre city stade est en attente.

Le transfo Grande Rue devrait être peint par les enfants de la maternelle d'ici la fin de l'année scolaire.

Tour de Table :

P. AVRIL suite aux inondations certains busages sont à nettoyer ou à remplacer. Un inventaire précis a été fait.

Monsieur le Maire demande qu'une priorité des travaux à effectuer soit établie par la « Commission Voirie et chemins » dans les meilleurs délais.

D. FERRANDIN Le nettoyage des rus et des cours d'eau est important, pour rappel, l'entretien incombe aux riverains et aux propriétaires de moulins.

S. LAMOUILLE insiste sur l'importance du nettoyage et de l'entretien des fossés.

O. BARBEY L'organisation de La fête du Village le 18 Juin 2016 est en cours, tous les conseillers sont autonomes et responsables de leur stand. Le barnum et la scène seront montés le vendredi 17 juin à 18h30. L'organisation du 13 Juillet est confiée à notre conseillère municipale J. DIETRICH.

C. HUET Des pièces de voiture ont été retrouvées au Calvaire du Chemin des Mazies ; il s'agit de pièces appartenant à une voiture volée. La Gendarmerie a mené une enquête et les pièces ont été retirées.

Plus personne ne souhaite prendre la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 23h35.